Des esclaves noirs en Algérie selon les Etats-Unis

01/07/2011 à 22h56

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), présidée par Me Farouk Ksentini, a condamné avec force le rapport du département d'Etat américain sur «la traite des êtres humains» qui classe l'Algérie dans une liste noire, et s'interroge sur le responsable de cette propagande contre l'Algérie. Me Farouk Ksentini qualifie le rapport de «manœuvre pour porter atteinte à la réputation de l'Algérie, qui vient de se remettre sur pied et de reprendre son rôle traditionnel sur la scène internationale».

Le président de la CNCPPDH a démenti de façon catégorique, dans une déclaration au site de la radio nationale, l'existence d'une quelconque activité de trafic humain en Algérie, pour la simple raison que la législation algérienne est claire et rigoureuse sur ce chapitre».

Il considère, d'autre part, qu'il s'agit d'accusations dont le seul but est de nuire à la réputation de l'Algérie et de la fragiliser. Me Ksentini argumente sur cette question qu'«il n'y a pas d'autre motif qui soit raisonnable qui justifie le classement de l'Algérie dans cette liste». Un rapport à dessein politique, c'est l'analyse qu'avance le président de la commission à propos de ce rapport dont les conclusions sont contraires, estime Me Ksentini, à la réalité de la société algérienne.

Selon ce qui a été rapporté dans ce document, l'Algérie est désormais sous surveillance, classée parmi les pays «dont le gouvernement ne se conforme pas pleinement aux normes minimales et ne déploie pas d'efforts importants pour agir en ce sens». Les pays de catégorie 3 peuvent faire l'objet de

sanctions : suspension des aides non humanitaires, refus de financement pour la participation aux programmes éducatifs et d'échanges culturels, opposition des Etats-Unis à des aides du FMI et de la Banque mondiale.

Le département américain s'est basé pour faire son rapport sur la situation des migrants illégaux qui subissent le plus le trafic humain. **Le chapitre «Algeria» mentionne que c'est un pays où «des hommes, des femmes et des enfants subissent le travail forcé et le trafic sexuel». Il s'agit, le plus souvent, d'hommes et de femmes subsahariens entrés volontairement mais clandestinement en Algérie avec l'aide de passeurs dans le but d'aller en Europe.**

Tamanrasset est considéré, selon le rapport, come le lieu par excellence de cette traite des êtres humains. Le rapport ne relève aucun progrès en matière de poursuites ou de travail d'identification des victimes, notamment chez les populations vulnérables comme les femmes étrangères et les migrants illégaux. L'Algérie, relève le document en citant des membres de la société civile, est devenue, avec le resserrement sécuritaire en Europe, un pays de destination de l'immigration irrégulière et du trafic humain. Le coût du voyage d'un migrant «vers ou à travers» l'Algérie a augmenté en raison d'une plus grande répression. Le rapport révèle par ailleurs qu'un rapport de 2011 a identifié 23 enfants algériens et six hommes comme victimes de trafic en Norvège.

Le Quotidien d'Oran